



Le secrétariat des instances hospitalières

Classe virtuelle

Réf : RH007

Durée : 6h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Faire le point sur les règles de fonctionnement des instances hospitalières
- › Maîtriser la gestion du secrétariat des instances hospitalières
- › Connaître les règles d'accès aux documents administratifs
- › Comprendre l'importance du règlement intérieur

Public*

- › Toute personne en charge du secrétariat des instances hospitalières

Programme

Les règles de fonctionnement des différentes instances (quorum, report, composition, convocation, remplacement des membres)

- › Le conseil de surveillance ou le conseil d'administration
- › Le directoire
- › Le CSE et F3SCT
- › La CME
- › La CDU
- › La CSIRMT

Zoom spécifique sur les instances du GHT

La rédaction des procès-verbaux et des avis et délibérations

- › Conseils concernant la forme et le contenu
- › Conseils concernant la présentation des dossiers

L'importance du règlement intérieur de l'instance

Le suivi des instances

Méthodes pédagogiques

- › Apports cognitifs préalables
- › Travaux pratiques, cas concrets
- › Synthèse des connaissances indispensables
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Les participants ont accès à un espace stagiaire leur permettant de télécharger le support de formation ainsi que des éléments complémentaires (articles, fiches techniques...)

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : étude de cas, mises en situation pratique
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › À distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

Juriste spécialisé en droit de la Fonction Publique Hospitalière

Coordination : Jean-Yves COPIN

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition